Envoyé en préfecture le 16/05/2025
Reçu en préfecture le 16/05/2025
Publié le
ID : 049-264901976-20250515-AS_25_05_15_10-DE

Publiée le 19/05/25

LES PONTS-DE-CÉ
CCAS

Délibération du Conseil d'administration
Séance du 15 mai 2025

Présents | MM. Jean-Paul PAVILLON, Philippe LABORDERIE, Gérald BOUSSICAULT, et Mmes Edith CHOUTEAU, Danielle LANGLOIS, Christine CORBILLON, Corinne PICARD représentants le conseil municipal.
Mmes Chantal SCHWARTZ, Monique LE BIHAN, Mme Martine SCOTTO DI VETTIMO, et M. Paul ABLINE, représentants les associations.

Absentes excusées ayant donné pouvoir

Mme Marie-Chantal GUILLOT	M. Philippe LABORDERIE
Mme Christelle TREHET-COLLET	Mme Monique LE BIHAN

Absents excusés

Assistaient également

Mme Marion POISSONNEAU, directrice du CCAS,
M. Laurent NOUHAUD, responsable de pôle,
Mme Myriam PASQUETTE, directrice générale des services, Ville des Ponts-de-Cé.

Convocation adressée le 9 mai 2025, CASF, article R123-16

POINT N°10 – BUDGET RESIDENCE AUTONOMIE – AFFECTATION DE RESULTAT 2024

Monsieur PAVILLON, Président, expose au conseil d'administration que l'exécution du budget d'exploitation 2024 fait apparaître un résultat déficitaire 55 880,50 € ventilé comme suit :

Résultat 2024 avant reprise de résultat :	-67 760,71 €
Résultat n-2 repris au BP :	11 880,21 €
Résultat d'exploitation à reprendre	-55 880,50€

Vu l'article R314-51 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

Considérant les résultats en attente d'incorporation (+ 53 939,68 €),

Conformément à l'instruction M22, Monsieur PAVILLON propose d'affecter le résultat en attente d'affectation d'un montant total de -1 940,82 € comme suit :

Envoyé en préfecture le 16/05/2025
Reçu en préfecture le 16/05/2025
Publié le
ID : 049-264901976-20250515-AS_25_05_15_10-DE

	Budget annexe résidence autonomie
Excédent de fonctionnement reporté (002) budget 2025 (A)	+25 999,43 €
Déficit de fonctionnement reporté (002) budget 2026 (B)	-27 940,25 €

Après en avoir délibéré, le conseil approuve cette proposition à l'unanimité.

Le Président,

Jean-Paul PAVILLON

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
MAIRIE
DES PONTS
DE CÉ